

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 mai 2013

LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE ET LA GRANDE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE
ET FINANCIÈRE - (N° 1011)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL6

présenté par
M. Galut, rapporteur

ARTICLE 13

I. - A l'alinéa 7, substituer aux mots :

« quatorzième alinéa, devenu quinzième, »,

les mots :

« dix-huitième alinéa ».

II. - En conséquence, à l'alinéa 8, substituer au mot :

« quinzième alinéa, devenu seizième, »,

les mots :

« dix-neuvième alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision du décompte des alinéas.